ATELIER MOBILE SAVOIR ROULER AVELO SAVELO SAVEID











Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

ÉDITO

Engagé depuis 2019, le « Savoir Rouler À Vélo », composante du Plan « vélo mobilités actives 2023 - 2027 », constitue un enjeu majeur que la récente instruction interministérielle de janvier 2024 a rappelé avec insistance en fixant des objectifs précis à atteindre.

La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a permis d'inscrire le « Savoir Rouler À Vélo » comme savoir fondamental dans le code de l'éducation et le code du sport.

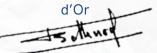
Si une réelle dynamique est à l'œuvre, elle demande encore à être confortée et soutenue afin de mieux accompagner les acteurs dans sa mise en œuvre au premier rang desquels figurent les enseignants des écoles primaires, et les acteurs qui permettent de développer ce dispositif sur tous les temps de l'enfant : accueils collectifs de mineurs, associations sportives et socioculturelles. Les collectivités ont un rôle essentiel, du fait notamment de leur compétence d'organisation des mobilités. Dans notre région, la cible fixée est de former en 2024 13 325 enfants à la maîtrise du vélo et de la pratique en situation réelle.

À l'initiative de l'association des maires ruraux de Côte-d'Or, en lien avec l'éducation nationale, le service départemental jeunesse engagement et sports, un projet innovant, permettant d'irriguer le département et particulièrement les territoires ruraux, a vu le jour en collaboration avec le comité de cyclisme de Côte-d'Or et Génération Vélo.

Convaincus des nombreux effets sur la santé et le bien-être des personnes, de la contribution du SRAV à la construction d'une culture de la règle et du droit, mais aussi de sa participation à une éducation au développement durable, ces différents acteurs ont souhaité mettre en place un dispositif mobile, sous la forme d'un véhicule intégrant les matériels et l'encadrement, pouvant ainsi se rendre dans les écoles et accueils de loisirs du département.

BRUNO BETHENOD

Président de l'Association des Maires Ruraux de Côte



BENOIT PERRIN

Président du Comité de Côte d'Or de Cyclisme



DAVID MULLER

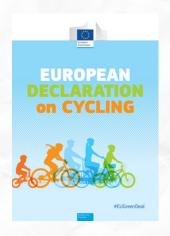
Inspecteur d'académie et directeur académique des services de l'ed u ation nationale

LE VÉLO en 2024

un mode de déplacement peu onéreux, bénéfique pour la santé et l'environnement

SYMBOLE DE MOBILITÉ DOUCE

- Le vélo est un atout au service de la transition écologique
- Pour réduire notre empreinte carbone
- ▶ Plus rapide que les autres modes de transport sur de courtes distances
- Un moyen de transport pour les activités de la vie quotidienne
- ▶ Un mode de déplacement accessible à tous avec le vélo à assistance électrique







Liberté Égalité Fratemit



SYMBOLE DE MOBILITÉ ACTIVE ET D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- ▶ Un mode de transport favorable pour la santé et l'environnement
- Un outil de prévention et de promotion de la santé
- Pour lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique
- Le vélo permet de pratiquer une activité physique régulière
- Pour un bien-être complet : physique, mental et social



Liberté Égalité

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE = GRANDE CAUSE NATIONALE 2024



LE SAVOIR ROULER A VIELO



Le dispositif "Savoir Rouler à Vélo" permet de porter une mesure du Comité Interministériel à la Sécurité Routière, présidé par le Premier ministre, qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie et en sécurité pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Cette mesure a été réaffirmée par le Gouvernement dans le cadre du Plan Vélo & Marche 2023-2027.



En 10 heures, le "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome pour effectuer ses trajets à vélo
- > Pratiquer quotidiennement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

Ce dispositif vise à transmettre la "culture du vélo", pour favoriser un mode de transport favorable à leur santé et à l'environnement.

MISE EN ŒUVRE D'UN CYCLE: 10H, 3 ÉTAPES



Le SRAV peut être mis en oeuvre dans toute structure accueillant un public enfant et dans tous les temps de vie de l'enfant : scolaire, péri-scolaire ou extra-scolaire.

- BLOC 1 SAVOIR PÉDALER : Maîtriser les fondamentaux du vélo
 - ▶ en milieu sécurisé, type cour d'école piloter son vélo : pédaler, tourner, freiner
- BLOC 2 SAVOIR CIRCULER : Découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
 - rouler en groupe, communiquer, découvrir les panneaux du code de la route
- BLOC 3 SAVOIR ROULER A VÉLO : Circuler en situation réelle
 - > apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique

À la fin des 3 blocs, l'enfant reçoit une attestation officielle et un livret du cycliste.

MATÉRIEL ET ENCADREMENT



Tout le matériel nécessaire peut être fourni par le comité :

- ▶ un vélo et un casque par enfant
 ▶ matériel sportif et panneaux de signalisation
- ▶ un gilet réflechissant
 ▶ kit réparation
 ▶ livrets et attestations
 véhicule et remorque

Pour l'encadrement du SRAV, l'intervenant(e) est titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif et formé au SRAV. Le taux d'encadrement est d'un intervenant agréé et l'enseignant(e) pour 24 enfants.

LE SAVOIR POUR CONSTRUIRE LE ROULER À CITOYEN DE DEMAIN

Circuler à vélo en sécurité et en autonomie dès l'enfance contribue aux apprentissages fondamentaux et à la formation du citoyen de demain. L'objectif est de construire une culture commune dans une société organisée avec le développement de la pensée personnelle (le vélo comme mode de vie sain) et de la pensée collective (le vélo comme mode de vie éthique et responsable). Rendre accessible la pratique du vélo dynamise le développement des mobilités actives et contribue à reconnaître l'usage du vélo comme mode de déplacement vertueux.



VALEURS MORALES ET SOCIALES : LE VIVRE ENSEMBLE

- Respect des règles de conduite précises et les règles essentielles de sécurité
- Rendre responsable : respect de soi-même et d'autrui
- Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe
- Contribuer à l'égalité des chances

COMPORTEMENT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

- Permettre à l'enfant de devenir acteur de la transition écologique et du développement durable
- Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé avec une attitude raisonnée fondée sur la connaissance
- Mettre en pratique les notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples individuelles et collectives (aller encore plus loin que les "éco-gestes")
- Comprendre et sensibiliser au rôle des individus dans l'environnement : déplacements, qualité de l'air, ré-emploi, recyclage, entretien de son matériel, remise en état
- Éducation à la mobilité douce pour modifier nos modes de vie



CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT

- Appliquer et respecter les règles communes et de vie collective
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi : comprendre pourquoi sont élaborées les règles
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs
- Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser
- Développement des connaissances intuitives sociales : règles, conventions et usages

LE SAVOIR ROULER À VÉLO

CONTRIBUE AUX APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX ET À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'usage du vélo lors de déplacements réguliers est un excellent moyen pour lutter contre la sédentarité. Le vélo devient un outil simple et efficace de préservation de sa santé par la pratique d'une activité physique régulière Ce dispositif permet de rendre l'enfant responsable de sa sécurité et de celle des autres, ainsi que de le rendre autonome en lui offrant la possibilité d'aller et venir seul à moindre coût. Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.



DÉVELOPPEMENT MOTEUR, PHYSIQUE ET MENTAL

- Développement des aptitudes physiques : endurance, coordination, résistance, vitesse, équilibre
- Apprentissage des habiletés motrices essentielles à la pratique du vélo
- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices
- Appréhender et connaître ses limites : ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques
- Développement de l'estime de soi et de la confiance en soi : autonomie, prise de décision

S'APPROPRIER UNE CULTURE PHYSIQUE ET SPORTIVE



- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie à des fins de santé et de bien-être
- Reconnaître une situation à risque
- Développement de ses connaissances intuitives physiques : connaissance de son corps, des mouvements, automatismes

SE SITUER DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

- Se repérer, s'orienter et se situer dans un espace géographique et son environnement proche
- S'engager sans appréhender pour se déplacer dans différents environnements
- Apprendre à évaluer le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes
- Promouvoir son territoire
- Lire des plans et se repérer sur des cartes



ATELIER SRAV MOBILE UN DISPOSITIF CLÉ EN MAIN





RESSOURCE HUMAINE

- Educateur/trice sportif/ve qualifié/e et agréé/e pour le SRAV
- Mécanicien cycle pour entretenir le matériel
- Encadrant mis à disposition en plus pour le Bloc 3 si nécessaire
- Encadrant en plus si plus de 24 élèves



MATÉRIEL PAR





- Vélos en parfait état et adaptés à toutes les tailles
- Casques homologués et adaptés à toutes les tailles
- Matériel sportif et panneaux de signalisation







LOGISTIQUE

- Véhicule pour déplacer le matériel
- Déplacement dans toute la Côte d'Or
- entretien du matériel

BESOIN SUR SITE:

• Lieu extérieur sécurisé type cour d'école

AVEC UN COÛT RÉDUIT!

- Soutien de l'Association des Maires Ruraux de Côte d'Or
- Soutien du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport et de l'Agence Nationale du Sport
- Co-financement de Génération Vélo



BOP SRAV

Projet Sportif Territorial











ADAPTÉ À CHAQUE TERRITOIRE ET À CHAQUE COMMUNE

SAVOIR ROULER À VÉLO

Avec l'Association des Maires Ruraux de la Côte d'Or







SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET **AU SPORT**

Christelle GARNIER 07 88 42 66 78 christelle.garnier@ac-dijon.fr



COMITÉ DE CÔTE D'OR DE CYCLISME

Romane PETIT 06 87 57 23 53 romane.petit.ffc21@gmail.com

Avec le soutien du Groupe Roger Martin et de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne-Franche-Comté



